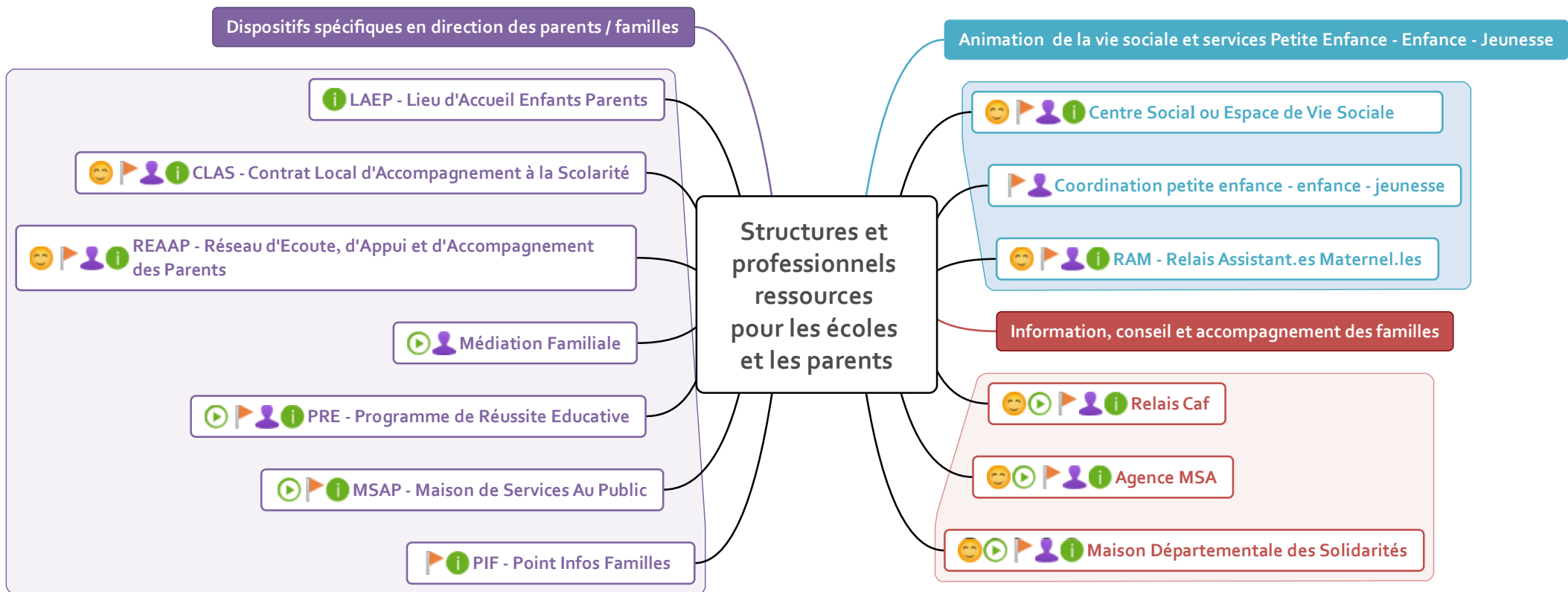


Aux côtés de l'Ecole, des structures ressources pour les parents

Dans le cadre du Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF), un groupe de travail réunissant des représentants de la Caf, de la MSA, du Conseil Départemental, des services de l'Education Nationale et de la DDEC a travaillé ces derniers mois dans le but de renforcer les liens entre Ecole et familles. Ce document s'adresse aux chefs d'établissements scolaires et équipes éducatives. Il présente les différents types de structures intervenant auprès des familles qui peuvent être sollicitées par les établissements scolaires dans le but de conduire des projets communs (espace ou café de parents, actions éducatives ou de prévention, etc...) et/ou vers lesquels orienter les parents.

- 👤 Animations familiales et rencontres entre parents
- 📍 Connaissance du territoire
- 📄 Accueil, conseil et Information des parents / familles
- 🎯 Accompagnement individualisé des familles
- 👥 Ressource pour la conduite de projets



Pour retrouver les noms et coordonnées des structures qui interviennent sur votre territoire, rendez-vous sur



Informations et contact : Réseau Parentalité du Maine et Loire - Maud Cesbron – 02 41 2375 60 ou 06 84 03 86 81 ou maud.cesbron@centres-sociaux.fr

Centre Social – Espace de Vie Sociale (Maison de Quartier – Centre socioculturel)



Un centre social (CS) ou un espace de vie sociale (EVS) est un équipement de quartier/ de territoire à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble des habitants, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale. En règle générale, des actions sont déployées en direction des familles dans le but de développer les liens intra-familiaux, encourager les solidarités intergénérationnelles et inter-familiales ou encore soutenir la parentalité. Un Centre Social ou un Espace de Vie Sociale accompagne les initiatives des habitants et encourage la participation citoyenne. Les Centres Sociaux ou Espaces de Vie Sociales peuvent avoir un rôle de coordination des partenariats sur le territoire dans les champs de l'enfance, la jeunesse ou encore la famille.

Gestion : association, collectivité locale ou établissement public.

Interlocuteurs professionnels : animateurs socioculturels, travailleurs sociaux (Référénts Familles)

Intérêt pour l'établissement scolaire ?

- Information/Orientation des parents
- Coordination des partenariats sur le territoire
- Ressource pour la conduite de projet
- Animation/Intervention de professionnel.les
- Connaissance des familles et du territoire

Relais Assistants Maternels (Ram)



C'est un lieu gratuit d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les gardes à domicile et les parents basés sur des principes fondamentaux de neutralité et de laïcité. On y trouve des informations pratiques pour la recherche d'un mode de garde, sur les démarches à effectuer en tant qu'employeur, etc. Les Ram organisent également des temps d'échanges entre parents et professionnels de la petite enfance (réunions à thème, conférences, manifestations festives, activités d'éveil...). Le Ram apporte aussi aux assistants maternels et gardes à domicile un soutien et un accompagnement dans leur pratique professionnelle et une information sur leurs droits.

Gestion : collectivité locale ou établissement public, association ou mutuelle.

Interlocuteurs professionnels : les animateur.trices de Ram sont des professionnels de la petite enfance.

Intérêt pour l'établissement scolaire ?

- Information/Orientation des parents
- Ressource pour la conduite de projet liés à la petite enfance (*par ex : actions passerelles vers l'école maternelle*)
- Connaissance du territoire

Coordination petite enfance / enfance / jeunesse



La dénomination et le périmètre de cette mission de coordination varie selon les territoires et les compétences des collectivités. Concernant la petite enfance, la mission de coordination consiste à la gestion et le management des équipements et professionnels d'accueil du jeune enfant et la coordination des projets concernant la petite enfance dans un territoire. Les coordinateurs enfance et jeunesse assurent l'articulation des temps péri et extrascolaires des enfants et des jeunes. Ils peuvent être amenés à conduire des projets à visée éducative ou de prévention.

Gestion : collectivité ou association (centre social ou espace de vie sociale)

Interlocuteurs professionnels : éducateurs de jeunes enfants, puéricultrices, cadres de l'animation socioculturelle, agent de développement.

Intérêt pour l'établissement scolaire ?

- Co-élaboration de projets éducatifs de territoires
- Ressource pour la conduite de projet
- Développement des actions passerelles vers l'école maternelle
- Connaissance des familles et du territoire

Maison Départementale des Solidarités (MDS)



Les MDS proposent sur un même lieu de proximité un accueil, une écoute, un accompagnement et/ou une orientation réalisés par des travailleurs sociaux, afin de prévenir les difficultés individuelles et familiales et d'accompagner l'insertion des personnes en difficultés sociales. Les médecins, sages-femmes, puéricultrices et infirmières de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) reçoivent et peuvent se déplacer à domicile et dans les établissements scolaires notamment pour les bilans de santé et des actions de prévention. Les professionnels de l'enfance et de l'éducation accueillent les parents lors des permanences éducatives pour un échange confidentiel et des conseils sur l'éducation et les conflits de couple. Les conseillers budget accompagnent les ménages pour équilibrer leur budget et leurs ressources. L'évaluation du danger liée à la mission de protection de l'enfance est réalisée par des équipes spécialisées. Les MDS sont à la disposition de l'Éducation nationale pour toute question relative à une situation nécessitant un accompagnement éducatif ou une alerte.

Gestion : Conseil départemental de Maine-Et-Loire

Interlocuteurs professionnels : travailleurs sociaux, puéricultrices, infirmières, sages-femmes, médecins de PMI, chargés de mission insertion, assistants administratifs.

Intérêt pour l'établissement scolaire ?

- Information/Orientation des parents
- Ressource pour la conduite de projets liés à la petite enfance
- Intervention de professionnel.les sur des thématiques socio-éducatives ou médico-sociales

Relais Caf

La Caisse des Allocations Familiales (Caf) du Maine-et-Loire assure le service des prestations familiales dues aux salariés de toute profession, aux employeurs et aux travailleurs indépendants des professions non agricoles ainsi qu'à la population non active.

Les relais Caf disposent d'une équipe de professionnels du travail social qui vont à la rencontre des familles et des partenaires :

- un service d'information et d'accompagnement des familles dès qu'elles accueillent un enfant, vivent une séparation, la perte d'un conjoint ou d'un enfant, des difficultés à se maintenir dans leur logement (informer des droits, écouter et accompagner dans les démarches en matière de parentalité, logement ...)
- des séances d'informations collectives « se séparer et rester parents »
- des ateliers maternités

Gestion : Caisse des Allocations Familiales de Maine-et-Loire

Interlocuteurs professionnels : travailleurs sociaux et responsables de Relais.

Intérêt pour l'établissement scolaire ?

- Information/Orientation des parents
- Connaissance du territoire
- Ressource pour la conduite de projet

Agence MSA

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) de Maine et Loire assure de façon globale la protection sociale des salariés et exploitants agricoles ainsi que de leurs ayant droits. A ce titre elle gère les prestations familiales, maladie et retraite. En complément de la protection sociale légale, elle mène une politique de prévention et d'actions à caractère sanitaire et social.

Pour l'accès aux droits, les familles sont accueillies à l'agence. L'accompagnement social des personnes en situation de rupture professionnelle ou familiale est réalisé sur rendez-vous au domicile ou à l'agence.

La MSA agit quotidiennement pour améliorer la qualité de vie sur les territoires : seule ou en partenariat, elle développe des services adaptés aux besoins des bénéficiaires et des populations rurales, par exemple les Chartes "Avec les familles".

Gestion : Mutualité Sociale Agricole

Interlocuteurs professionnels : agents administratifs, travailleurs sociaux ou agents de développement

Intérêt pour l'établissement scolaire ?

- Information/Orientation des parents
- Connaissance du territoire
- Ressource pour la conduite de projet

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (Clas)

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (Clas) a pour objectifs :

- d'aider les jeunes à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir
- d'élargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche
- de valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes
- d'accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.

Le CLAS se traduit par des ateliers proposés une à deux fois par semaine aux enfants, encadrés par des accompagnateurs salariés ou bénévoles et ouverts aux parents. Ces ateliers se déclinent autour de moments conviviaux, de la réalisation des devoirs et d'activités ludiques et d'ouverture culturelle.

Interlocuteurs professionnels : animateurs socioculturels, référents familles des centres sociaux

Gestion : centre social ou espace de vie sociale, association, collectivité

Intérêt pour l'établissement scolaire ?

- Information/Orientation des parents
- Coordination éducative autour de l'enfant
- Connaissance des familles et du territoire

Lieux d'accueil enfants parents (LAEP)

Les lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) proposent un espace visant à favoriser et à conforter la relation entre les enfants (0-6 ans) et les parents. Dans un lieu aménagé avec des professionnels et/ou des bénévoles garants des règles de vie spécifiques, les accueillants offrent un espace convivial de jeux et d'échanges. L'objectif est de stimuler l'éveil et la socialisation des enfants, d'accompagner les parents dans l'exercice de leur rôle et de soutenir les relations parents-enfants. C'est aussi l'occasion pour certains parents de rompre l'isolement, de partager, de «souffler» et de passer un moment avec son enfant hors du cadre quotidien.

Gestion : association ou collectivité locale

Interlocuteurs professionnels : accueillants formés à l'écoute et expérimentés dans l'accueil de la petite enfance

Intérêt pour l'établissement scolaire ?

- Information/Orientation des parents
- Ressource pour la conduite de projets liés à la petite enfance
- Développement des actions passerelles vers l'école maternelle
- Connaissance des familles et du territoire

Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (Reaap)

Le Reaap vise à soutenir financièrement les initiatives collectives de parents et à mettre en réseau les parents et les intervenants apportant un soutien à la parentalité.

En Maine et Loire, ce sont près de 60 porteurs de projets qui développent des actions dans le cadre du Reaap. Celles-ci prennent différentes formes : Groupe de paroles et d'échanges entre parents, ateliers parents-enfants, ateliers entre parents, conférences, soirées d'échanges et de débats... Ces actions s'adressent à tous les parents sans distinction.

Porteurs d'actions Reaap : association ou collectivité locale

Interlocuteurs : professionnels des centres sociaux, espaces de vie sociale, collectivités locales ou bénévoles associatifs (associations de parents...)

Intérêt pour l'établissement scolaire ?

- Information/Orientation des parents
- Ressource pour la conduite de projets
- Connaissance des familles et du territoire

Maison de Services Au Public (MSAP) et Point Infos Familles (Pif)

Les Maisons de services au public délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les Maisons de services au public articulent présence humaine et outils numériques.

Les Points Information familles sont ouverts à toutes les personnes qui désirent avoir un renseignement, obtenir une information, chercher une solution, accéder à un service, mieux connaître les professionnels et associations qui les entourent.

Leurs questions peuvent concerner la garde d'un enfant, les loisirs, l'aide à un proche en perte d'autonomie, la résolution d'une difficulté sociale ou économique au sein de la famille, la recherche de vacances à petits prix, le soutien scolaire, une question juridique ou administrative, l'aide à la fonction parentale, les démarches d'adoption...

Gestion : centre social ou collectivité locale

Interlocuteurs professionnels : agent d'accueil, travailleurs sociaux, animateurs socioculturel, agents de développement

Intérêt pour l'établissement scolaire ?

- Information/Orientation des parents

Médiation familiale

La médiation familiale offre un lieu et un temps d'écoute, d'échange et de négociation pour permettre de dépasser toute situation de conflit dans laquelle le lien familial est fragilisé (divorces, séparations, conflits familiaux autour du maintien des liens entre les grands-parents et les petits-enfants, conflits familiaux entre les jeunes adultes et leurs parents...)

Gestion : deux associations proposent la médiation familiale en Maine-Et-Loire : Médiations 49 et UDAF Médiations

Interlocuteurs professionnels : médiateurs familiaux

Intérêt pour l'établissement scolaire ?

- Information/Orientation des parents

Programme de Réussite Educative (Pre)

Soutenu financièrement par l'État (crédits spécifiques politique de la ville), le Programme de Réussite Éducative (Pre) concerne en Maine-et-Loire les quartiers prioritaires de la politique de la ville : Angers, Trélazé, Cholet et Saumur. L'objectif du PRE est d'**accompagner de manière individualisée les enfants et jeunes de 2 à 16 ans et leur famille, repérés comme présentant des signes de fragilité.**

Les « parcours personnalisés » permettent aux publics ciblés de bénéficier d'actions très diverses :

accompagnement renforcé à la scolarité, actions culturelles et sportives, soutien à la parentalité, accompagnement vers des structures de soin...

Les actions du Pre se déroulent uniquement en dehors du temps scolaire et viennent en complémentarité des autres actions/acteurs.

Gestion : villes d'Angers, Trélazé et Cholet

Interlocuteurs professionnels : travailleurs sociaux

Intérêt pour l'établissement scolaire ?

- Information/Orientation des parents